

Tuntange, le 8 février 2022

AVIS AU PUBLIC

en matière
d'aménagement communal et le développement urbain

Il est certifié par la présente que le projet **de modification ponctuelle pour le PAG « SAUERWIES » à Brouch, élaboré par le bureau d'architecture « Zimplan s.à.r.l. » de Capellen pour le compte de la commune Helperknapp**, a été approuvé par le conseil communal dans sa séance du 17 janvier 2022.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet en question est déposé pendant 30 jours, soit du 8 février 2022 au 11 mars 2022 inclus au service d'urbanisme de la commune Helperknapp, à disposition du public pour inspection avec prise de rendez-vous au préalable, pendant les heures d'ouverture du service d'urbanisme.

Le projet est également publié sous forme électronique sur le site internet de la commune (www.helperknapp.lu – Actualités).

Endéans ce délai les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées **par écrit** au collège des bourgmestre et échevins.

Cette décision sortira ses effets trois jours après sa publication.

pr le collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre, le secrétaire,

